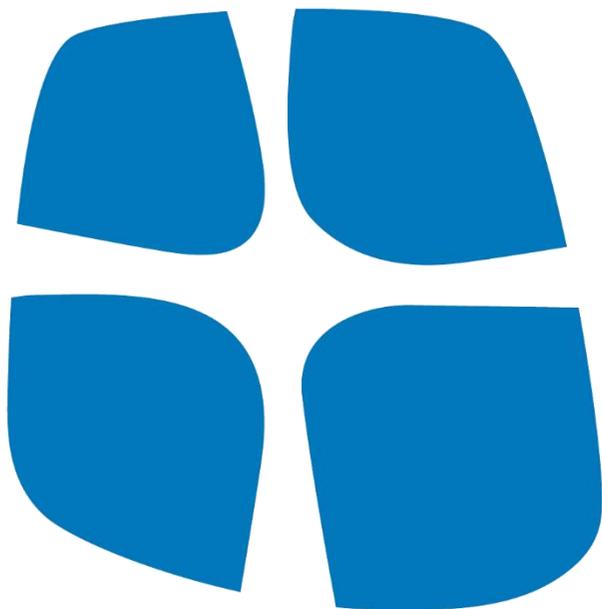


# VADE MECUM DE L'EDUCATEUR





**le bon conseil**

---

**VADE MECUM  
DE L'EDUCATEUR**



Ce vade mecum s'appuie sur les documents fondateurs de la pédagogie du Bon conseil qui ont été édités ces dernières années, en particulier :

Le projet associatif du Bon Conseil (projet éducatif)

La charte des animateurs du Bon Conseil

Le règlement intérieur associatif

Le règlement intérieur du personnel du Bon Conseil

Il a pour but de synthétiser les principes de base des documents précités, de sensibiliser les éducateurs sur les règles à appliquer, les bons comportements à adopter ou ceux à proscrire. Il doit permettre à chacun de réfléchir à cet important rôle d'éducateur. Sans oublier la sécurité physique, affective et morale des jeunes qui nous sont confiés - « primum non nocere » (premièrement ne pas nuire) -, il vise à s'inscrire dans une démarche d'éducation intégrale, en soutien de la mission éducative des parents.

Les documents fondateurs, accessibles sur le site du Bon conseil sont utilement complétés par un important corpus de textes, originaires du Bon Conseil ou d'autres organismes, qui permettent d'approfondir les directives pratiques présentées dans le présent document. Celui-ci est enfin complété par des vade mecum adaptés à certaines activités (foyer, camps, aide aux devoirs, etc.) ou à certains éducateurs (Equipe Derry, volontaires du Service civique).



## Bon conseil, ce que je suis

Le Bon Conseil est une communauté chrétienne éducative.

Sa mission de patronage a aidé quantité de jeunes en difficulté, elle se développe depuis plus de cent ans autour de trois pôles : le sport, la culture et l'éducation. Le Bon Conseil veut « aider les familles dans leur mission éducative et préparer les jeunes à leur vie d'adulte en développant leur sens des responsabilités dans un climat d'amitié, de dévouement et de confiance ». Chaque animateur doit tendre vers ce but ; c'est en cela que le Bon Conseil est une école de vie.

L'accompagnement des jeunes par les éducateurs se fait de telle manière que cette phase de leur vie se réalise de manière unifiée. Les activités facilitent l'épanouissement personnel et collectif mais aussi, elles responsabilisent l'enfant en développant son sens de l'engagement. L'association vise en fait, l'enrichissement des compétences et des capacités de création et d'expression de chacun ainsi que le développement des qualités humaines et sociales. Elle propose :



L'esprit du  
Bon Conseil

Bienveillance  
Entraide  
Camaraderie  
Ouverture  
aux autres et  
Don de soi



1. Une éducation intégrale : qui s'emploie dans toutes ses activités de loisirs à « éveiller, appeler, stimuler l'homme tout entier » notamment

- en fortifiant sa volonté par le sens de l'effort pour choisir le meilleur,
- en formant son affectivité par un apprentissage des relations ordonnées au don de soi
- en nourrissant son intelligence pour discerner ce qui est juste et vrai
- en éclairant sa conscience pour qu'elle sache discerner ce qui est bon
- en éveillant sa vie spirituelle, en ouvrant à l'au-delà ;

2. Un soutien à la mission éducative des parents : en créant des espaces de parole et d'écoute avec eux, en proposant des formations à la parentalité, en organisant le contact entre les éducateurs et les parents autour de la vie de l'enfant

3. Un lieu de vie spirituelle : le Bon Conseil est une communauté chrétienne éducative dont les membres sont les dirigeants, les éducateurs et tous les adhérents. A ce titre, tous doivent pouvoir rencontrer la vie de l'Eglise et y goûter quel que soit leur positionnement spirituel initial.

Aider les familles dans leur rôle, **préparer les jeunes à la vie d'adulte et créer un climat d'amitié, de dévouement et de confiance**, voilà les ambitions du Bon Conseil.



### L'organisation du BC

Un prêtre, nommé chapelain par l'archevêque de Paris, assure la direction du Bon Conseil. Il est en outre chargé de l'animation spirituelle de la Maison en lien avec le bureau de l'association du Bon Conseil. Il est secondé par une équipe de direction.

Des prêtres, des religieux et des religieuses peuvent intervenir dans la vie de la maison à la demande du directeur.

La responsabilité juridique et administrative des activités est assurée par les présidents des différentes associations et les organes centraux de l'association du Bon Conseil en lien avec le directeur. Les 3 associations dont dépendent les éducateurs sont l'AEBC, l'ASBC et l'ACBC.

### Rôle central du foyer Derry

Le foyer Derry est le lieu où chaque enfant doit passer avant et après son activité. Ce passage contribue à la cohérence entre les différentes activités. Il contribue également à renforcer la sécurité, par le suivi des présences au Bon Conseil qu'il permet. L'enfant y dépose sa carte qui est essentielle car il y a différentes informations importantes (n° d'urgence, retour accompagné ou non) et est accueilli par un éducateur de l'équipe Derry ou un service civique. C'est le premier contact qu'il a au Bon Conseil, il se doit d'être bon ! Le foyer Derry est un lieu central car il est aussi le lieu de rencontre avec les parents qui donnent des informations au directeur du foyer. Ce dernier est un contact privilégié en cas d'accident ou d'incident.



## Le Bon conseil, j'en suis

Les éducateurs sont les premiers reflets qu'un enfant perçoit quand il pratique une activité. L'adhésion des membres et plus particulièrement des jeunes adhérents, se traduit par leur obéissance et la qualité de leur lien avec « leur » éducateur. **L'appartenance au Bon Conseil est donc une marque qui repose directement sur le comportement individuel de l'éducateur.**

Les animateurs du Bon Conseil incarnent la force éducative du Bon Conseil. En relation étroite avec le directeur de la maison et le responsable éducatif, ils mettent en œuvre dans leur discipline respective, les principes de base de la formation d'un jeune. A ce titre, ils participent à la vie de la maison et s'expriment en particulier au cours des réunions d'éducateurs. Ils font remonter leurs projets, leurs satisfactions comme leurs difficultés.



Ils connaissent le projet éducatif du Bon Conseil, ils se l'approprient et se mobilisent pour le mettre en œuvre quel que soit le type d'activité qu'ils mènent : sportives, culturelles ou éducatives.

L'accueil de l'autre est un aspect qui doit être particulièrement soigné.

Un éducateur donne de son temps et de sa bonne humeur pour soutenir les grands événements du BC : Journées d'amitié, Estival, Oratorio, Journées d'inscriptions, etc. Un éducateur du BC aura à cœur de permettre aux jeunes dont il a la charge, de prendre part à la vie du BC.



*« L'urgence est de donner à notre jeunesse la joie de vivre, la flamme d'une belle espérance, l'enthousiasme de la charité »*

*Père de Mello*

Les éducateurs entretiennent ainsi leur relation avec « leur maison » en passant régulièrement saluer le directeur du BC avec lequel ils établissent des liens francs et fructueux ainsi qu'avec les présidents et les permanents.



## Je conduis les activités

Tout éducateur du Bon Conseil met en œuvre le projet dans ses activités et par son exemplarité.

Chaque association a développé des objectifs particuliers adaptés à ses activités :

**AEBC**

**Développer un creuset éducatif commun au sein du BC**  
où se rencontrent parents, enfants et éducateurs

Construire avec les parents la communauté éducative du BC dans des temps d'échange conviviaux

Promouvoir une éducation intégrale des enfants grâce aux liens noués avec les éducateurs du BC

**ACBC**

**Eveiller le goût de la beauté** pour développer la faculté d'émerveillement

**Susciter le goût du travail rigoureux et de l'excellence**  
par le moyen d'une saine relation maître/disciple

Présenter des œuvres artistiques conformes au projet éducatif



ASBC

**Eduquer au dépassement par l'effort et la rigueur dans la pratique sportive**

**Eduquer au don de soi par l'engagement au service du groupe**

**Faire l'expérience de la loyauté dans les relations avec autrui par le respect des règles et l'esprit d'équipe, tout en cultivant l'envie de gagner**

**Faire l'apprentissage de la confiance en soi et envers les autres par la progression de la maîtrise technique, l'amélioration des résultats sportifs, la prise progressive des responsabilités**

Les activités sont exercées sous la responsabilité juridique des présidents d'association. Les animateurs sont placés sous l'autorité du Directeur du Bon Conseil. Celui-ci peut intervenir dans la conduite des animations quand il l'estime nécessaire.

Les éducateurs doivent soumettre tout projet d'évolution de leur activité à leur président. Ils participent à la mise au point des programmes décrits dans « le carnet de bord ».



**Le comportement des adhérents, spécialement des plus jeunes, relève d'une responsabilité collective de tous les éducateurs.** Un éducateur est fondé à veiller aux écarts de politesse d'un adhérent même si celui-ci ne dépend pas de sa propre discipline.

**L'état de propreté des locaux** communs ainsi que des ateliers et installations (espaces de rangement, sanitaires, vestiaires, couloirs, escaliers, buanderie, etc.)

ainsi que l'entretien de l'ensemble des moyens, sont le souci de tous. Les éducateurs doivent montrer l'exemple dans ce domaine et ne pas hésiter à nettoyer eux-mêmes les espaces dévolus à leur activité et à les faire nettoyer dans un esprit participatif.



Les 10 erreurs à ne pas commettre quand on est éducateur sportif !

1. Être habillé n'importe comment ... Il faut que ça reste pratique mais on doit ressembler à quelque chose quand même
2. Être en retard ... ça c'est valable pour tous les éducateurs
3. Être sur son portable régulièrement, ça ne fait pas sérieux du tout
4. Ne pas surveiller sa posture physique, garder ses mains dans ses poches
5. Ne pas avoir préparé sa session sportive en amont, ça fait perdre du temps en plus
5. Ne pas avoir installé la salle ou le terrain avant la session
7. Ne pas démontrer les exercices (ça va de pair avec la 10ème erreur)
3. Ne pas être vigilant sur des consignes de sécurité
3. Ne pas s'identifier au cadre/ à l'esprit de l'endroit pour lequel on travaille
10. Et le pire .... Être **MOU** !

Bertrand Lamoureux



Les dates de fermeture des activités relèvent de la direction. Aucune activité ne peut être supprimée ou fermée par anticipation par un animateur sans un accord de la direction. Le BC peut dans certaines circonstances prévoir l'arrêt des activités.

Les tarifs des activités et les accès qu'ils confèrent relèvent des présidents. Les éventuelles réductions sur les tarifs des activités sont accordées exclusivement par la direction. Leur définition est inscrite dans le carnet de bord du BC. Les éducateurs l'appliquent scrupuleusement.



## L'éducation, par elle je fais grandir

Dans le cloître, sous le buste de l'Abbé Esquéré est marquée cette devise : « Vouloir devenir meilleur »

Il s'agit bien pour l'éducateur, reprenant l'étymologie latine du mot éduquer, de faire grandir le jeune, de le conduire plus haut, de devenir meilleur (et non pas LE meilleur à n'importe quel prix). Il se doit d'amener concrètement et quotidiennement chaque jeune à se dépasser, physiquement, techniquement, moralement selon les disciplines. Pour certains selon leurs qualités personnelles cela pourra dire devenir LE meilleur s'ils en ont la capacité mais le plus important est que chacun grandisse.

D'autre part la plus grande réussite de l'éducateur consiste moins dans l'amélioration obtenue que dans sa capacité à **faire vouloir progresser**. Pour y parvenir il doit mobiliser les forces morales : courage, abnégation, persévérance. **Il y parvient d'autant plus qu'il suscite lui-même dans son rapport au jeune, admiration, respect, amitié. Il les obtient par son exigence personnelle, son exemplarité refusant les faux semblants, sa bienveillance.**

*« Vouloir  
devenir  
meilleur »*

*Abbé Esquéré*



Le système des grands frères, grandes sœurs

**Le Bon conseil applique le système des grands frères** qui présente de nombreux et importants avantages. Il contribue efficacement à aider les jeunes à participer aux jeux et activités des plus jeunes dans un esprit de service en plein accord avec les objectifs pédagogiques du Bon conseil. Il contribue aussi à les faire grandir et se préparer à leur vie d'adulte en leur confiant peu à peu des responsabilités.

Sans recevoir la responsabilité d'animateur autonome, ils s'avèrent aussi des aides utiles pour les éducateurs en titre par l'exemple qu'ils donnent aux plus jeunes, par l'effet de relais qu'ils apportent durant les activités.

**Si la mise en place de grands frères/grandes sœurs** nécessite souvent une adaptation de leur rôle au caractère spécifique de chaque activité, (responsabilité de chaque éducateur), elle contribue pleinement à la réalisation du projet pédagogique et, à ce titre **doit faire l'objet d'une véritable appropriation par chacun.**

Il existe un règlement intérieur associatif du BC. Il s'applique aux adhérents et participants ponctuels ou réguliers aux activités du BC, ainsi qu'aux personnes non-adhérentes fréquentant la Maison. Il s'applique également aux animateurs, bénévoles ou salariés, ainsi qu'aux stagiaires et aux volontaires du service civique. Il existe par ailleurs un règlement intérieur pour les salariés, affiché au secrétariat.



La carte d'adhérent au BC est obligatoire pour toute pratique au sein du BC. Le Foyer est le lieu d'entrée au BC, c'est là que les enfants sont accueillis et qu'on enregistre leur présence et leur départ. Ils y déposent leur carte ou se signalent aux éducateurs en cas d'oubli de la carte ; dans tous les cas, il ne doit pas être contourné, le tampon faisant foi du passage au Foyer. Il doit être contrôlé obligatoirement par les animateurs car un enfant ou jeune n'ayant pas son « tampon » ne doit pas être accepté dans son activité.



Travailler son niveau d'exigence personnelle :

**Préparer**

Séances, grands jeux, cours

**être exemplaire**

attitude, politesse, expression,  
pas de téléphone d'écouteurs

**S'engager**

Rangement, gestes techniques

Être exigeant

**Avec bienveillance**

**L'appel en début d'activité est un moyen pédagogique nécessaire** : il permet à l'éducateur de disposer d'un constat objectif de la présence ainsi que des progrès de chacun, utile tant dans le **suivi des progressions individuelles** que dans les **relations avec les parents**. Il s'avère également nécessaire dans la **gestion des éventuelles crises sécuritaires** (incendie, alertes diverses). Dans ce domaine, des consignes précises sont données dans les vade mecum se rapportant à la sécurité et aux accidents.



## La sécurité, j'y crois, j'y contribue

Les éducateurs sont responsables de la sécurité à la fois physique, affective et morale des jeunes qui leur sont confiés.

La réglementation civile des établissements recevant du public est appliquée (ERP 1<sup>ère</sup> catégorie). Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est appliqué pour tout traitement des données personnelles.

### Sécurité affective

L'adhésion au Bon Conseil suppose la reconnaissance de l'Évangile comme inspiration des relations humaines au sein de la Maison. Le Bon Conseil étant ouvert à tous, la pratique religieuse n'est pas imposée. Les adhérents non catholiques respectent cependant ce mode de relations et s'engagent à appliquer le règlement du Bon Conseil.

L'exercice d'une activité suppose une approche éducative appropriée. L'animateur salarié ou bénévole n'aura jamais de relation familière ni de contact physique intime avec un adhérent. Il ne devra pas rester en situation isolée avec un adhérent. **Sa responsabilité de formateur lui commande de garder distance et réserve convenant au respect des personnes.** En cas de présence d'un seul enfant lors d'un cours, celui-ci doit ainsi être arrêté et l'enfant reconduit au foyer.



Les participants occasionnels doivent observer les mêmes principes.

En cas de difficulté ou de situation particulière, l'adhérent, l'animateur ou le participant occasionnel devra en faire part à la direction du BC et s'aligner sur l'orientation qui sera retenue.

### Règles d'accès

Les adhérents qui rejoignent le BC en avance, doivent attendre l'ouverture de leur activité au Foyer. De même, en cas de retard des parents ou des personnes accompagnant les enfants, le seul endroit à rejoindre est le Foyer où des animateurs sont chargés de garder les enfants isolés. Le Foyer doit être en mesure de justifier de la présence des enfants dans le BC, aussi bien vis-à-vis des parents que des autorités en cas de sinistre. Un dispositif de surveillance automatique (vidéo protection) a été mis en place améliorer dans ce sens la sécurité générale.

Le public et les parents ne peuvent circuler librement au sein de la Maison en dehors des cas suivants :

- Accès au cloître et à la chapelle
- Accompagnement des enfants mineurs à leur activité.



- Fêtes ou manifestations occasionnelles préalablement annoncées.
- Messes ou autres offices à la chapelle.

Le Foyer Derry et la bibliothèque sont des espaces réservés aux enfants. Les parents et les accompagnateurs ne doivent pas en faire une salle d'attente.

### Comportement et discipline

Accueillant essentiellement des jeunes, le BC observe les règles du Ministère de la Jeunesse et des Sports. La consommation d'alcool et de tabac est interdite ainsi que l'introduction de toute substances illicites. La pratique du « roller » et l'introduction de deux roues ne sont pas autorisées. Les jeux de balles doivent être cantonnés dans les espaces dédiés et aux heures ouvrées. Les animaux ne sont pas admis. Le cloître reste un lieu calme.

Les éducateurs qui seraient en retard pour prendre leurs fonctions doivent prévenir le secrétariat du BC, à défaut le Foyer. Dans le cas d'une absence, les présidents en sont informés par les intéressés et en cas de congé de maladie, un certificat du médecin est présenté à la direction.

Les éducateurs informent leurs adhérents de l'intérêt que présente pour eux la souscription d'un contrat d'assurance auprès de leur propre assureur, les couvrant pour les dommages corporels liés à la pratique de leur discipline.



## Incendie, alertes

Les animateurs connaissent les consignes INCENDIE, ALERTE ATTENTAT, INTRUSION du BC telles qu'elles sont données dans les vade mecum spécialisés ou sur les affiches murales. Ils identifient en particulier les itinéraires d'évacuation, les zones de regroupement ou de confinement correspondant aux salles où ils mènent leurs activités. Ils se forment autant que possible aux gestes de premiers secours, à l'emploi du défibrillateur (près du bureau de l'ASIEM). Ils entraînent les jeunes dont ils ont la charge et participent aux exercices de secours.



## **Maltraitance : je suis vigilant et j'alerte si besoin**

Les éducateurs agissent dans le cadre pédagogique mais aussi juridique qui est rappelé en particulier dans le guide pratique de l'éducateur sur la maltraitance du vicariat Enfance Adolescence - Diocèse de Paris. Ils doivent être attentifs à 4 sujets de vigilance : Le mal-être récurrent, les conduites à risques, les maltraitances physiques ou psychologiques, enfin les violences sexuelles.

En cas de découvertes d'indices d'alerte les éducateurs appliquent les bonnes pratiques :

Evaluer et discerner (ne pas agir seul, ne pas attendre)

Agir

Communiquer (responsabilité de la direction)

Les éducateurs ont avant tout un rôle dans la prévention et la formation



## **Communication : j'informe avec prudence**

La communication écrite sur les activités courantes, les stages, les camps, etc. est soumise à l'accord du directeur du BC (tracts d'activité, circulaires, notes, affiches etc.). L'affichage sur des sujets extérieurs au BC est également subordonné à l'accord du directeur.

L'emploi des attributs et symboles du BC sur des documents (attaches, logo, adresses etc....) est réservé à la direction et aux présidents des associations. Aucun sigle, logo ou marque externe au BC ne peut être employée sans l'autorisation de la direction.

La communication directe entre les éducateurs et les parents est possible pour les informations urgentes et à caractère technique (horaires, tenue, etc.). Dès lors qu'il s'agit de sujets plus sensibles ou potentiellement conflictuels la prudence et la modération des propos est de mise. L'avis des présidents d'association et de la direction doit être sollicité préalablement.



**le bon conseil**

**VADE MECUM  
DE L'EDUCATEUR**

---

**NOTES PERSONNELLES**



le bon conseil

## VADE MECUM DE L'EDUCATEUR

« C'est l'homme tout entier qu'il faut éveiller, appeler, stimuler : le Bon Conseil est l'œuvre de tous, l'œuvre de tout. »

Abbé Esquerré



Toutes les infos sur  
[www.bonconseil.org](http://www.bonconseil.org)



le bon conseil

VADE MECUM  
DE L'EDUCATEUR

SOUHAITS POUR  
UNE NOUVELLE ANNÉE RÉUSSIE

**S'ENTRAIDER**

ÊTRE BIENVEILLANT

**SE LAISSER AIMER**

ÊTRE JOYEUX

FAIRE PREUVE DE COMPASSION

**SE FAIRE MISERICORDE**

caresser de grands rêves

**RENDRE SERVICE**

RIRE AUX ÉCLATS

NE PAS SE PRENDRE AU SÉRIEUX

SE SAVOIR AIMÉ

ÊTRE PRÉVENANT

CULTIVER LE BON ESPRIT

**BONNE ANNÉE !**